

Nos initiatives et plateformes

L'avenir de l'environnement mondial 6 (GEO-6 pour les entreprises)

Les tendances environnementales mondiales créent de nouveaux risques et de nouvelles opportunités pour les entreprises de tous les secteurs. Le GEO-6 pour les entreprises s'adresse aux chefs d'entreprise qui doivent s'assurer que les risques et les opportunités sont compris, traités et transformés en avantage concurrentiel à long terme pour leurs sociétés. GEO-6 pour les entreprises évalue les implications opérationnelles, commerciales, de réputation et politiques des tendances environnementales sur différents secteurs d'activité.

Initiative sur le cycle de vie

L'initiative sur le cycle de vie est un partenariat public-privé et multipartite permettant l'utilisation mondiale de connaissances crédibles sur le cycle de vie par les parties prenantes privées et publiques. D'ici 2022, l'initiative sur le cycle de vie vise à former au moins 2 500 responsables politiques, décideurs d'entreprise et praticiens de l'analyse du cycle de vie et à intégrer, par le biais de partenariats, l'utilisation de la réflexion sur le cycle de vie dans quatre domaines mondiaux de décision et d'élaboration de politiques dans au moins 15 pays et 30 entreprises.

Plateforme pour le riz durable

La plateforme pour le riz durable est la première norme volontaire au monde en matière de durabilité du riz. La plateforme pour le riz durable est organisée conjointement par l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) et le PNUE. La norme pour la riziculture de la plateforme pour le riz durable recommande 41 lignes directrices en matière de riziculture couvrant la gestion de l'exploitation, l'utilisation de l'eau, la gestion des parasites, la gestion des nutriments, les pratiques de récolte et de post-récolte, et même les pratiques de travail. Avec près de 100 institutions partenaires dans 24 pays, la plateforme pour le riz durable a touché près de 700 000 agriculteurs et a été mise en œuvre pour la culture de plus de 319 000 hectares de rizières.

Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement

L'Initiative financière du PNUE est un partenariat entre le PNUE et le secteur financier mondial visant à mobiliser le financement du secteur privé pour le développement durable. L'Initiative financière du PNUE travaille avec plus de 300 membres : banques, assureurs et investisseurs, et plus de 100 institutions de soutien, pour contribuer à la création d'un secteur financier au service des personnes et de la planète, tout en produisant des effets positifs. En partenariat avec 30 de ses banques membres, l'initiative financière du PNUE a développé les Principes pour une banque responsable (les Principes), un nouveau cadre pour aider toute banque à aligner sa stratégie commerciale avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le changement climatique et les Objectifs de développement durable.

Principes pour une banque responsable

Lors de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2019, 130 banques du monde entier ont signé les Principes pour une banque responsable et se sont engagées à les mettre en œuvre en présence du Secrétaire général des Nations unies, de la directrice exécutive du PNUE et des PDG de 45 de ces banques. Les Principes guideront les banques pour soutenir la transformation économique et sociale du secteur bancaire qui sera nécessaire pour un avenir durable. Des groupes de travail sont en cours de formation pour aider les banques à appliquer le cadre et, en mars 2020, plus de 170 banques au total avaient déjà signé les principes.



Stratégie pour l'engagement du secteur privé

Relever les défis environnementaux grâce à des pratiques commerciales durables, c'est notre affaire.

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a adopté sa première stratégie d'engagement auprès du secteur privé en octobre 2019. La stratégie guide l'engagement du PNUE avec le secteur privé afin de contribuer à des changements transformateurs durables et à des innovations qui s'alignent sur sa stratégie à moyen terme et son programme de travail.

Le temps de l'action est venu.



Nous contacter

Programme des Nations Unies pour l'environnement

United Nation Avenue
Gigiri, PO Box 30552-00100
Nairobi, Kenya.
Tél : +254 20 7623431
unenvironment-privatesector@un.org

Consultez notre page sur internet :

<https://www.unep.org/fr/about-un-environment/private-sector-engagement>

ONU 
programme pour
l'environnement

[unep.org/fr](https://www.unep.org/fr)

Notre vision

D'ici 2025, l'engagement du PNUE avec le secteur privé aura créé des changements et des innovations transformateurs, des impacts positifs mesurables et des avantages économiques et sociaux, réduit les risques environnementaux existants et émergents, augmenté la résilience des sociétés et de notre planète et aidé les partenaires à contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Notre mission

Engager le secteur privé d'une manière transparente et axée sur les résultats, motivé par l'urgence de gérer durablement notre environnement, en contribuant de manière significative et mesurable pour atteindre les ODD et respecter le mandat du PNUE. Nous souhaitons inspirer, informer et permettre aux partenaires, ainsi qu'aux nations et aux peuples d'améliorer durablement leur qualité de vie, tout en assurant la durabilité pour les générations futures.



Objectifs d'ici 2025

Pilier 1 : Effets pour les objectifs de développement durable et les objectifs environnementaux (mesurables et quantifiables).



Pilier 2 : Changements transformatifs des industries et des secteurs (changement culturel et nouveaux modèles commerciaux).



Pilier 3 : Innovations menant à des solutions en matière de durabilité.



Quatrième pilier : Ressources et revenus pour intensifier et accélérer la dynamique vers un avenir durable.



Nos principes

1. **Alignement sur les objectifs, le mandat et la mission du PNUE.**
2. **Engagement axé sur l'impact et les résultats.**
3. **Transparence et divulgation.**
4. **Ajouter de la valeur en travaillant ensemble.**
5. **Collaboration visant à élever les normes.**
6. **Intégrité, impartialité et indépendance.**

Différentes façons d'établir un partenariat avec nous :

- **Diffusion d'informations** basée sur le partage par le PNUE d'informations avec le secteur privé par le biais de canaux où aucun dialogue actif n'est requis.
- **Événements publics, formations et campagnes** dans lesquels le secteur privé joue un rôle modérément plus actif.
- **Réseaux ouverts et discussions sur les politiques** : ce niveau d'engagement comprend la participation du secteur privé à des réseaux ouverts (sans restriction d'adhésion), à des réunions ponctuelles et à des processus publics organisés ou convoqués par le PNUE.
- **Forums multipartites** (réseaux et plates-formes) se concentrent souvent sur un sujet spécifique ou visent à développer une industrie spécifique par le biais d'une interaction multipartite. Ils sont normalement organisés à plus long terme et visent à fournir aux entités du secteur privé un accès à des parties prenantes multiples et à des pairs. L'objectif est de partager les meilleures pratiques entre les participants et de leur donner l'occasion de contribuer activement à l'élaboration d'un cadre commun, de principes ou de lignes directrices qui peuvent définir l'orientation future d'un secteur spécifique.
- **Partenariats, alliances et transactions** basés sur des approches étroites et actives de collaboration avec une entité du secteur privé ou une coalition d'entités pour atteindre des objectifs spécifiques. Il peut également s'agir de transactions financières spécifiques, d'accords entre le secteur public et le secteur privé où le PNUE joue un rôle de courtier.

Pourquoi établir un partenariat avec nous ?

Malgré les progrès réalisés dans certains domaines environnementaux, la dégradation des écosystèmes s'accroît et fait peser un risque toujours plus grand sur les sociétés.

Le secteur privé est un moteur pour répondre aux questions environnementales les plus citées telles que le changement climatique, la dégradation des sols, la perte de biodiversité et la production de déchets plastiques. Les résultats de notre engagement auprès du secteur privé :

- Générer des **politiques intelligentes** pour protéger l'environnement tout en permettant aux entreprises, des connaissances et des données scientifiques de pointe adaptées aux besoins du secteur privé et un plaidoyer ciblé pour promouvoir un changement culturel chez les consommateurs.
- Promouvoir la collaboration et les coentreprises au niveau de **la chaîne de valeur** et du secteur qui sont motivées par l'urgence de transformer des industries et des secteurs entiers, en aidant les entités du secteur privé à redéfinir leurs opérations et leurs modèles commerciaux.
- **Partager des connaissances, diffuser les meilleures pratiques, stimuler les innovations** et le plaidoyer ciblé afin de promouvoir un changement culturel important parmi les producteurs et les consommateurs.
- Collaborer **avec le secteur financier afin de cofinancer, réorienter les flux financiers et catalyser les investissements** dans des solutions pour le climat, l'environnement et les marchés mal desservis.

Avec qui sommes-nous partenaires ?

L'objectif stratégique du PNUE est de travailler avec des entités du secteur privé qui :

- **ont fait preuve de leur engagement** et leur capacité à agir et à réduire leur empreinte environnementale.
- **fournissent des ressources ou des solutions** pour résoudre les défis environnementaux existants et émergents. Le PNUE suit l'approche commune des Nations Unies pour la recherche de prospects et la diligence raisonnable pour les partenariats avec le secteur privé, récemment approuvée pour les engagements de niveau 4 et 5. En outre, le PNUE soutient et encourage ses partenaires à participer au Pacte mondial des Nations unies.

